



PRIX DE L'INNOVATION ADF 2018

Exposants du Congrès, inscrivez-vous !

Vous croyez en la pertinence de votre invention pour optimiser la prise en charge et la qualité des soins bucco-dentaires ?

Alors, candidatez au Prix de l'Innovation de l'ADF qui met en lumière les fabricants et les industriels de ce secteur. De l'optimisation des actes délivrés à la sécurité des dispositifs, les avancées technologiques en compétition sont récompensées pour leur pertinence.

Ce prix a pour objectif d'élire l'innovation illustrant au mieux la créativité et la richesse du métier de chirurgien-dentiste.



- Vous pouvez déposer vos dossiers de candidature jusqu'au **14 septembre 2018**.
- Inscription **gratuite** - vous pouvez déposer jusqu'à trois dossiers.
- Chaque dossier doit être accompagné d'une **présentation écrite détaillée de votre produit**, d'un ou de plusieurs visuels, et d'échantillons si possible.

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à contacter Sophie Matos
sophie.matos@prpa.fr / 01.46.99.69.69

La communication associée



▪ **Signalétique**

Afin de permettre aux exposants de signaler leur participation au Prix et de donner une large audience à cet événement, **un visuel spécifique** leur sera remis. Charge à tous les candidats au Prix de l'utiliser sur leur stand et sur leurs différents supports de communication.

Tous les exposants candidats seront signalés, grâce à ce logo, dans le *Guide du Congrès* édité à 60 000 exemplaires. Les finalistes figureront dans le *Guide de l'exposition* remis sur place à tous les visiteurs et aux congressistes. L'ADF leur fournira également un panneau à apposer sur leur stand.

▪ **Communication de proximité**

L'ADF se charge d'assurer la promotion de ce prix sur son site internet adfcongres.com, via son appli mobile ADF, par e-mailing et sur les réseaux sociaux.



▪ **Relations presse**



Un communiqué de presse sera diffusé aux médias de la presse professionnelle et grand public. Il présentera l'innovation retenue par les votants avec une interview du concepteur.

Les modalités du prix

Participation

Les innovations en compétition doivent avoir été développées entre le 1^{er} septembre 2017 et le 1^{er} octobre 2018.

Pré-sélection par un jury de professionnels

Une pré-sélection des innovations les plus marquantes sera effectuée par un jury composé de représentants de l'ADF et du Comident ainsi que de journalistes de la presse professionnelle dentaire.

Espace d'exposition dédié

Les innovations seront présentées aux visiteurs sur un espace d'exposition situé au niveau 1.

Vote des visiteurs du Congrès

L'ensemble des professionnels de santé présents au Congrès sera invité à se rendre sur cet espace afin de voir les produits et de voter pour celui qui illustre le mieux la créativité de leur métier. Un ordinateur est mis à leur disposition pour voter.

Une hôtesse sera à la disposition des visiteurs pour les renseigner sur les innovations finalistes.

Remise du Prix

La remise du prix aura lieu samedi 1^{er} décembre 2018.

Un tirage au sort sera organisé parmi tous les professionnels de santé qui ont voté.

Le gagnant recevra un produit proposé par le lauréat du Prix de l'innovation 2018.